

Alabama®

L'herbicide de la sérénité



Alabama®

La souplesse dans le positionnement

Alabama® permet au colzaïculteur de positionner son traitement herbicide en fonction des conditions climatiques.



Pré-levée

Conditions d'application défavorables en pré-levée, levée difficile du colza.



Cotylédons à 1ère feuille

Post-levée

Alabama®

La solution polyvalente

Sur flore classique

Graminées
Matricaires
Gaillet
Coquelicot
Ombellifères
Faible infestation géranium



Alabama®
2,2 à 2,5 l/ha
(2 l/ha en programme avec complément post AD)

puis gestion à la carte en post-levée

En situation complexe

Coquelicot forte pression

Atic® Aqua
(1 à 2 l/ha)

**Aminopyralid
+ Propyzamide**
+ chardon marie
+ helminthie

Graminées résistantes

ou **Propyzamide** ou

Repousses de céréales

Graminées sensibles

Stratos® Ultra (1 l/ha) + Dash® HC (1 l/ha)

Alabama® : pour un désherbage adapté à chaque parcelle.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Carte d'identité Alabama®

Alabama® : marque déposée BASF

AMM n° : 2120075

Composition : 200 g/l de métazachlore + 200 g/l de dmta-p +100 g/l de quinmérac

Formulation : SE, suspo-émulsion

Conditionnement : 10 l

Classement toxicologique :



Mention d'avertissement : ATTENTION

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée

H351 : Susceptible de provoquer le cancer

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Usages et doses autorisés : désherbage du colza - 2,5 l/ha

Nombre d'application : 1 application tous les 3 ans

Délai avant récolte : stade BBCH 18 maxi (8 feuilles étalées)

Distance aux points d'eau : **Colza d'hiver** : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée (ZNT) en bordure des points d'eau de 20 mètres. **Colza de printemps** : Pour protéger les organismes aquatiques des risques liés au ruissellement, ne pas appliquer sur des parcelles situées au voisinage des points d'eau sur colza de printemps pour une application en pré-levée. Respecter une zone non traitée (ZNT) en bordure des points d'eau de 5 mètres pour une application en post-levée. Pour plus d'information, prendre contact avec votre interlocuteur BASF. Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone adjacente non cultivée.

Délai de rentrée : 48 heures

En cas d'interruption prématurée de la culture de colza traité, ne pas planter moins de 120 jours après l'application de culture de céréales à paille ou de graminées fourragères.

Métazachlore : Ne pas dépasser la dose de 1000 g/ha de métazachlore sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications. Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Alabama® ou toute autre préparation contenant du diméthénamide-P, du quinmérac, du métazachlore plus d'une fois tous les 3 ans, sauf recommandation spécifique pour toutes autres spécialités contenant du diméthénamide-P, du quinmérac ou du métazachlore.

Atic Aqua® : Marque déposée BASF. AMM : n° 2090011. Composition : pendiméthaline (455 g/l). Formulation : CS - suspension de capsules. Classement toxicologique : mention d'avertissement : Attention. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Usages et doses autorisés : désherbage du colza - 2 l/ha. Nombre d'application : 1 application par an. Stade d'application : post-levée au plus tard au stade « rosette - aucune pousse latérale » BBCH 20. Délai avant récolte : DAR F. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 20 m avec DVP. Délai de rentrée : 48 heures. **Stratos Ultra®** : Marque déposée BASF. AMM : n° 9000490. Composition : cycloxydime (100 g/l). Formulation : EC - concentré émulsionnable. Classement toxicologique : mention d'avertissement : Danger. H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans le voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H319 : provoque une sévère irritation des yeux. H336 : peut provoquer somnolence ou vertiges. H361d : susceptible de nuire au fœtus. H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Usages et doses autorisés : désherbage du colza - 2 l/ha sur graminées annuelles, 4 l/ha sur graminées vivaces. Nombre d'application : 1 application par an. Délai avant récolte : 90 jours. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 5 m (cf. arrêté du 12/09/2006) Délai de rentrée : 24 heures. **Dash® HC** : Marque déposée BASF. Autorisation AMM : n° 9400478. Composition : acide oléique (45 g/l) + esters de phosphate d'alcools gras polyoxyalkylés (205 g/l) + esters méthyliques d'acides gras (345 g/l). Formulation : EC - concentré émulsionnable. Classement toxicologique : mention d'avertissement : Danger. H304 : peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans le voies respiratoires. H315 : provoque une irritation cutanée. H318 : provoque des lésions oculaires graves. H412 : nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Usages et doses autorisés : adjuvant pour bouillie herbicide - 2 l/ha. Délai avant récolte : 3 jours. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée de 5 m. Délai de rentrée : 24 heures. **Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie** : Gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat. III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial. Propyzamide: H 351 : susceptible de provoquer le cancer. H 400 et H 410 très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets à long terme. Aminopyralid : H 400 et H 410 très toxique pour les organismes aquatiques ; entraîne des effets à long terme.

Juin 2016 - 851COHE0616SUD - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0 810 02 30 33) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com.

BASF France - Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY CEDEX - Tél : +33 4 72 32 45 45 - Fax : +33 4 78 34 28 86

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION



1 ▶

Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.



2 ▶

Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.



3 ▶

Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).



4 ▶

Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.



5 ▶

Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).



6 ▶

Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION



7 ▶

Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION



8 ▶

Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.



9 ▶

Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.



10 ▶

Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR®. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.

© Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF France - Agro	☎ N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.basf.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude ☎ N°Vert 0 800 887 887
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF France - Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	☎ N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr